

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2021
Rapporteur :
Monsieur Jacques LE ROUX

N° 34

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 29/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/06/2021 (accusé de réception du 29/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Festival de l'artisanat du 22 au 24 octobre 2021 : attribution de subvention

Le Festival de l'Artisanat organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Finistère, à Quimper, au Parc des expositions se déroulera du 22 au 24 octobre 2021. En sa qualité de partenaire de l'évènement et afin de valoriser l'artisanat et les savoir-faire de son territoire, il est proposé que la ville de Quimper soutienne financièrement l'organisation du festival à hauteur de 5 000 €.

Fort du succès des deux premières éditions de 2017 et 2019, la troisième édition du festival de l'artisanat aura lieu du 22 octobre au 24 octobre 2021, au Parc des expositions de Quimper Cornouaille avec pour objectif de valoriser les métiers, l'artisanat et l'apprentissage.

Le bilan de l'édition 2019 était très positif : 18 000 visiteurs avaient découvert le salon et les 65 entreprises artisanales présentes durant 3 jours. Près de 7 000 m² d'expositions, de stands, d'animations, d'ateliers et d'espace d'information avaient accueillis artisans et public. Les entreprises artisanales étaient sectorisées par « espaces métiers » : Bâtiment - Artisanat d'art déco et mode - Saveurs et Gourmandises – Artisanat et formations- Automobiles

Le budget de l'édition 2021 du festival de l'artisanat est de 308 K€ Ht. Afin d'être accompagnée dans l'organisation du festival, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a sollicité le concours financier de ses partenaires. QBO a décidé d'attribuer une subvention de 30 000 € dont 10 000 € à titre exceptionnel en raison du contexte sanitaire et économique. En contrepartie un stand sera mis à disposition de l'Agglomération afin de mettre en avant plusieurs artisans du territoire.

Il est proposé que la ville de Quimper contribue également à cette initiative par l'octroi d'une subvention de 5 000 € à la Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère. Ce soutien permettra de valoriser la ville de Quimper dans les supports de communication du festival et d'organiser le concours pour le prix de la ville de Quimper. Ce prix sera décerné à un artisan présent sur le festival et qui a, sur son stand, œuvré pour la valorisation artisanale de la ville de Quimper. Vous trouverez ci-joint le règlement du concours.

Par ailleurs, la ville pourra mettre en avant des artisans des métiers d'art, en collaboration avec le stand mis à disposition par la Chambre des métiers à QBO.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - de valider la participation de la ville de Quimper au festival de l'artisanat 2021 à hauteur de 5 000 € ;
- 2 - d'approuver le règlement du concours.